

Formation Animateur en gérontologie

Modalités de sélection des apprentis

- **Être titulaire du Niveau III (CAP, BEP...) et/ou d'une expérience auprès de personnes âgées,**
- **Connaître le public et le secteur de la gérontologie**
- **Satisfaire aux tests : 2h**

Mise en situation professionnelle

Etude de doc en lien avec la gérontologie

Questionnaire de compétences

- **Lettre de motivation et entretien** (conformément au règlement d'admission mis en place dans le cadre précisant les conditions et les modalités de sélection des apprentis pour chacune des voies de formation) réalisé par l'équipe pédagogique sur site ou à distance. Le candidat peut au cours de l'entretien avec l'équipe pédagogique développer les motivations qui l'ont amené à postuler dans le domaine de l'animation en gérontologie, son projet professionnel, les freins potentiels, ses besoins en termes d'accompagnement.

L'entretien permettra de définir le **degré d'engagement et de maturité du projet**.

L'entretien de positionnement permet d'identifier l'individualisation du parcours au regard : de l'expérience professionnelle et personnelle, des acquis de formations antérieurs, de la compréhension du projet professionnel du candidat.

- **Être à l'aise à l'écrit et à l'oral**

Conditions spécifiques et prérequis

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ;
- Pour les personnes reconnues RQTH à partir de 16 ans sans limite d'âge.

Tout employeur privé ou public, entreprise, association, profession libérale, peut conclure un contrat avec un travailleur handicapé.

version septembre 2025